

VITROLLES - CCAS

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : DEL46-25

avec 0 pièce(s) jointe(s)

Date de décision : 08/12/2025

Objet : CREATION DE POSTES

Nature : Délibérations

Matière : Fonction publique - Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.

Date de télétransmission : 19/12/2025 Agent de transmission : Maryline CZURKA

Acte : 46 25 TRANSFORMATION ET CREATION DE POSTES.pdf

Annexes :

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 013

Identifiant de l'acte : 013-261302319-20251208-DEL46-25-DE

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 19/12/2025

**Extrait du registre des délibérations
du Conseil d'Administration du C.C.A.S.**

Séance du 8 DECEMBRE 2025

DELIBERATION N°46/2025

Le Conseil d'Administration, dûment convoqué, s'est réuni en salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame CZURKA Maryline, Vice-Présidente du CCAS.

Présents : Madame CZURKA Maryline, Madame DESCLOUX Odette, Monsieur OULIE Gérard, Madame RAFIA Kadijia, Madame SAHUN Véronique, Madame THIBAUT Marie-Thérèse, Madame TOSAN Christine, Madame DESSI Judith, Madame LIZEE Anne-Christine, Madame INFANTES Maryline, Madame REVOL Mylène.

Absents excusés : Monsieur GACHON Loïc, Monsieur PORTE Henri-Michel, Madame RIOUAL Françoise, Madame HAMOU THERREY Bernadette, Madame RAGO Monique.

Absent : Monsieur SANCHEZ Philippe.

C.A. en exercice : 17 Présents : 11 Votants : 12

Date de convocation : 28/11/2025

Président de Séance : Mme CZURKA Maryline, Vice-Présidente du CCAS

Secrétaires de séance : Mme VILORIA Jocelyne, Directrice déléguée du CCAS et Rémy BARGES directeur

Le nombre des membres du Conseil présents est arrêté à 11 (onze).

Le nombre de votants est arrêté à 12 (douze) voix, Madame RAGO Monique pouvoir à Madame DESCLOUX Odette.

OBJET : CREATIONS ET TRANSFORMATIONS DE POSTES

Vu les lignes directrices de gestion du CCAS ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale

Vu le décret n°87-1099 du 30 décembre 1987 modifié, relatif au cadre d'emplois des attachés territoriaux.

Considérant l'évolution des services du CCAS ;

Considérant le besoin de créer des postes afin d'adapter les moyens en personnel aux missions des services.

Dans le cadre de la gestion statutaire du personnel du Centre Communal d'Action Sociale de Vitrolles, un tableau d'avancement a été établi pour l'année 2026.

Il est proposé la création suivante :

Nb de postes	Grade	Date d'effet
1	Attaché Principal Territorial Temps complet	01/03/2026

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité des membres présents décide :

D'approuver la création du poste d'emploi statutaire ci-dessus, à compter de la présente délibération.

Dit que les crédits soient prévus au budget de l'exercice et la dépense sera imputée à la section de fonctionnement, au chapitre 012.

D'autoriser M. le Président ou Mme la Vice-Présidente à signer la présente délibération, ainsi que tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme
La Vice-Présidente

Marilyne CZURKA

